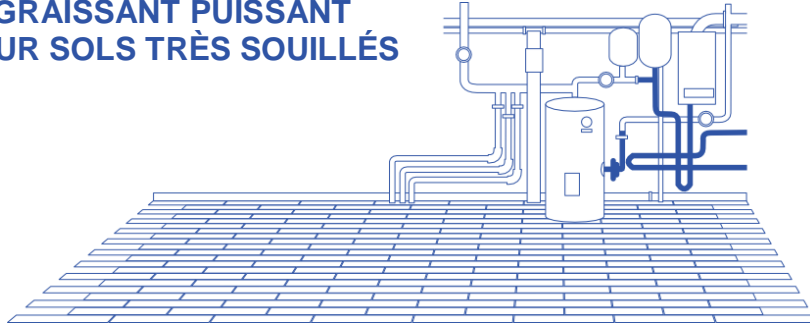


CHIM-SOL 15

DÉGRAISSANT PUISSANT
POUR SOLS TRÈS SOUILLÉS



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES - UTILISATIONS

- Dégraissant alcalin concentré pour le nettoyage des sols très souillés.
- Convient en collectivité, en milieu industriel ou alimentaire.
- Adapté pour l'élimination des corps gras sur :
les sols intérieurs dans les :
 - chaufferies
 - cuisines
 - entrepôts
 - usines
 - garages
 - grands magasins
- Bien que principalement dédié au sols, peut également convenir pour le dégraissage d'autres surfaces ou matériels pouvant être lessivés avec des solutions alcalines.

les sols extérieurs :

- pavés
- dallages...

MODE D'EMPLOI

- Diluer dans l'eau en modulant la concentration selon le cas et selon le mode d'application choisi :
 - application à la serpillière, brosse, éponge ou au balai de lavage : 1 à 5 %
 - application par pulvérisation : 3 à 5 %
- Rincer à l'eau claire.

Avant application sur toute la surface, effectuer un essai sur une zone peu visible pour évaluer la compatibilité avec le support et le temps de contact nécessaire.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION - CONFORMITÉ

Composition selon le règlement détergent 648/2004 et ses adaptations.

Agents de surfaces anioniques : < 5 %.

Contient un conservateur C(M)IT/MIT (Methylchloroisothiazolinone et Méthylisothiazolinone).

Biodégradabilité ultime des agents de surface selon le règlement (CE) n° 648/2004 et ses modifications.

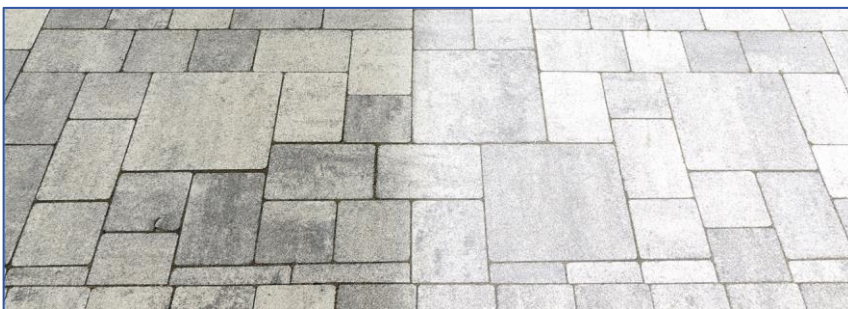
Conforme à la législation relative au nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation (arrêté du 08/09/1999 et ses modifications).

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect : liquide fluide
Odeur : faible étherée

Couleur : jaune fluo
pH : > 13

Densité à 20 °C : 1,08 +/- 0,01



PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.